

OFFICE NOTARIAL DE BELLEY

Christian BIGOT – Pascal FAURE – Karine RENOUX

11 bis, Rue des Barons - B.P. 41 - 01302 BELLEY cedex

Tél : 04 79 81 00 06

Fax 04 79 81 02 70

mail : notaires.belley.01302@notaires.fr

<http://bigot-faure-renoux-belley.notaires.fr>

www.facebook.com/officenotarialdebelley

Vente d'un immeuble

Pièces à nous communiquer

Madame, Monsieur,

Vous avez pris rendez-vous avec notre office pour la signature d'un avant-contrat de vente

Date :Heure :

Lieu :Notaire :

Afin de préparer au mieux ce rendez-vous, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir préalablement à cette date les pièces suivantes, et vous précise qu'il y aura de verser par l'ACQUEREUR une provision sur frais de 400,00 € :

PAR LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR

- ✓ Questionnaire d'état civil à compléter
- ✓ Copie de votre pièce d'identité (ou titre de résidence en France)
- ✓ Si vous êtes marié : livret de famille et, le cas échéant, copie de votre contrat de mariage
- ✓ Si vous êtes pacsé(e) : copie du contrat et de la déclaration faite au tribunal d'instance

PAR LE VENDEUR

- ✓ Prix de vente de l'immeuble et préciser si mobilier : liste détaillée et valeur
- ✓ Préciser si dépôt de garantie sera à verser par l'Acquéreur, si oui montant (généralement fixé à 5% du prix de vente)
- ✓ Désignation du bien vendu et préciser si piscine enterrée (facture su système de sécurité à joindre)
- ✓ Titre de propriété (sauf si acte à l'Etude, préciser la date)
- ✓ Copie du dernier avis de taxes foncières
- ✓ Préciser si existence d'un contrat d'affichage (panneaux publicitaires, etc...)
- ✓ Si le bien est loué, copie du bail en cours
- ✓ Si le bien a déjà été loué, dernier bail, copie de la lettre de congé
- ✓ Dossier de construction de l'immeuble et de tout agrandissements, travaux de moins de 10 ans affectant l'immeuble : permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, procès-verbal de réception des travaux, certificat de conformité, assurance dommage-ouvrage, les factures des entreprises et décennale, le contrat d'assurance dommage si souscrit.

Membre d'une association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
Détentrice des Minutes des Anciennes Etudes de BELLEY et de CHAMPAGNE EN VALROMEY

RÉCEPTION SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI DE 10 HEURES A 12 HEURES DE 14 HEURES A 18 HEURES

Coordonnées bancaires : IBAN : FR83 4003 1000 0100 0016 4684 D05

BIC : CDCG FR PP

- ✓ **Si bien dépendant d'un lotissement :** coordonnées de l'association syndicale
.....
.....
- ✓ **Si bien dépendant d'une copropriété :** coordonnées du syndic de l'immeuble
.....
.....
- ✓ **Dossier de diagnostics techniques comprenant :**
 Diagnostic plomb datant de moins d'un an (immeuble construit avant le 1er janvier 1948)
 Diagnostic amiante sur les parties privatives et les parties communes (immeuble construit avant le 1er juillet 1997)
 Etat parasitaire datant de moins de 6 mois à la date de la vente (si arrêté préfectoral classant la commune comme infestée)
 Diagnostic de performance énergétique (si le bien est concerné)
 Diagnostic gaz (si le bien est concerné)
 Diagnostic électricité (si le bien est concerné)
 Contrôle assainissement individuel ou attestation raccordement assainissement collectif
Préciser si l'immeuble constitue la résidence principale et à défaut pour le calcul de la plus-value : facture des diagnostics, facture des frais d'acquisition, facture de la commission d'agence, factures des artisans ayant réalisés des travaux dans l'immeuble et non déduits fiscalement

PAR L'ACQUEREUR

- ✓ **Financement de l'opération :** si recours à un prêt : montant....., taux maximum..... et durée.....
- ✓ **Si construction envisagée :** si dépôt d'un permis de construire : détail de la construction, surface, nombre de niveaux :
.....
.....
- ✓ **Conventions particulières :** ex : acquisition soumise à la vente d'un immeuble appartement à l'acquéreur (joindre copie du compromis régularisé), ou tout autre condition suspensive souhaitée
.....
.....
.....